



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 février 2021
16 heures 30

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

GF/VC

N° 002653

Affaires Culturelles -
Demande de
subvention pour
l'activité de médiation
du service des
publics du musée
municipal : appel à
projet « C'est mon
patrimoine ! »

Affiché le :
5 février 2021

Le mardi 2 février 2021 à 16 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 27 janvier 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION :

ABSENTS EXCUSÉS: M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ABSENTS :

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 modifiée relative aux musées de France impose à toute collectivité propriétaire d'un « Musée de France » la création d'un service des publics ayant pour mission de concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture.

Elle rappelle que depuis 2005, grâce à l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Ministère de la Culture), la ville d'Apt a pu mettre en place dans ses musées un service des publics dont les activités ne cessent de se développer (ateliers pédagogiques pendant et hors temps scolaire, visites guidées, animations...). Le travail ainsi mené par l'équipe du musée a permis d'élargir son public tant dans sa composition que dans son nombre.

Pour l'année 2021, conformément aux directives du Service des Musées de France, le musée propose la mise en œuvre d'un programme d'éducation artistique et culturelle permettant l'intervention d'artistes ou d'artisans au musée, afin de développer la connaissance patrimoniale via la pratique artistique dans le cadre d'activités scolaires et extra-scolaires.

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20210205-2653-DE
Date de télétransmission : 05/02/2021
Date de réception préfecture : 05/02/2021

Afin de permettre la mise en œuvre de ce programme au sein du musée municipal, Madame le Maire propose au conseil municipal de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Appel à projet « C'est mon Patrimoine ! », pour l'année 2021, une subvention d'un montant de 3 000 € (trois mille euros).

L'opération « C'est mon patrimoine ! » existe depuis 2005 et repose sur les trois piliers que sont la rencontre avec les artistes et les œuvres, la connaissance des arts et du patrimoine, enfin la pratique artistique. Elle contribue à l'émancipation des jeunes par les arts et la culture, et est organisée en partenariat avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE

Considère, que les activités du service des publics du musée répondent bien à l'obligation fixée par la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 modifiée relative aux musées de France.

Confirme, l'importance du développement d'un programme d'éducation artistique et culturelle au sein du musée municipal, conformément aux orientations nationales.

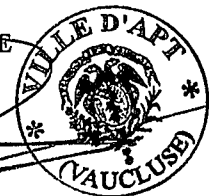
Dit, que la dépense sera financée par les crédits inscrits au budget de fonctionnement 2021.

Autorise, Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches pour solliciter une subvention d'un montant de 3 000 Euros pour la mise en œuvre de ce programme d'éducation artistique et culturelle, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Appel à projet « C'est mon Patrimoine ! ».

Autorise, Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette demande.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI



Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20210205-2653-DE
Date de télétransmission : 05/02/2021
Date de réception préfecture : 05/02/2021